Les sanctions seront-elles efficaces ?

La plage du Valais à Saint-Brieuc souillée par les algues vertes.

Ouest-France

Au sortir du comité départemental dédié à la question des algues vertes, qui s'est tenu hier, dans les locaux de la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Saint-Brieuc, les mises au point de la préfecture n'ont pas réellement surpris les participants. Après trois années de la phase volontaire qui arrivera à son terme en septembre, les quelque 500 agriculteurs des Côtes-d'Armor qui n'ont rien fait pour lutter contre les algues vertes seront sanctionnés.

Didier Lucas, de la FDSEA, affirme préférer la pédagogie aux sanctions. **« Qu'on laisse encore un peu de temps aux exploitants qui commencent à faire des efforts. Le but est que tout le monde s'améliore ».**

Des contrôles individualisés

« La nouveauté, c'est l'individualisation de la sanction, se réjouit Edwige Kerboriou, vice-présidente de la Chambre régionale d'agriculture, chargée de l'environnement. **D'habitude on évoquait tout un territoire qui n'était pas dans les clous. Si bien que les agriculteurs qui avaient engagé des efforts étaient eux aussi pointés du doigt. Désormais, seuls les réfractaires seront sanctionnés. Le contenu de ces sanctions sera détaillé par l'État ces prochains mois. »**

Pour Dominique Madec, membre du bureau de la Confédération paysanne des Côtes-d'Armor. **« Ce plan manque de volontarisme sur le**

changement de modèle agricole. C'est un objet administratif compliqué pour les paysans, il est perçu comme un ensemble de contraintes absurdes. »

Pourtant, les recommandations sont concrètes. Elles vont de la renaturation des terres exploitées (haies, bocages) à la réduction de la taille du cheptel. Cette dernière mesure a souvent été proposée par les associations environnementales.

Yves-Marie Le Lay, porte-parole de Sauvegarde du Trégor Goëlo Penthièvre estime que c'est un « énième paradoxe » puisque « l'État continue d'autoriser des extensions agricoles sur les bassins-versants ». Selon lui, « ce plan est voué à l'échec et les sanctions ne sont que des mesures démonstratives, c'est plus de l'affichage que de la réalité. On s'agite dans le bocal. Si on veut en finir avec les algues vertes, il faut changer de modèle agricole ».

Catherine LEMESLE.